



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions Travaux
publics et Services gouvernementaux Canada
See herein for bid submission
instructions/

Voir la présente pour les
instructions sur la presentation
d une soumission

NA
British Columbia

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise
indicated, all other terms and conditions of the Solicitation
remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire,
les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada - Pacific
Region
401 - 1230 Government Street
Victoria, B. C.
V8W 3X4

Title - Sujet Bare Boat Charter	
Solicitation No. - N° de l'invitation W0103-218917/A	Amendment No. - N° modif. 002
Client Reference No. - N° de référence du client W0103-218917	Date 2021-03-03
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$XLV-166-8180	
File No. - N° de dossier XLV-0-43190 (166)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Pacific Standard Time PST on - le 2021-03-04 Heure Normale du Pacifique HNP	
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Castle, David G.	Buyer Id - Id de l'acheteur xlv166
Telephone No. - N° de téléphone (250) 217-6555 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Corrections pour le sollicitation en français.

6.13 Navire affrété

1. Le navire doit être conforme aux exigences suivantes :
 - a. il doit bien tenir la mer;
 - b. le moteur doit être en bon état de fonctionnement, et tous les mécanismes et l'équipement doivent être en bon état.
2. L'entrepreneur doit garder et maintenir le navire, les moteurs, les mécanismes et l'équipement, en bon état pour la durée du contrat, et doit payer pour tous les travaux nécessaires de réparation, de renouvellement et d'entretien.
- 3.. Si le navire est hors service ou n'est pas en état de marche, ou s'il est désarmé sans le consentement du Canada, alors le Canada ne sera pas tenu responsable du paiement relatif à l'engagement du navire pendant cette période. Si cette période dépasse une semaine, le Canada pourra résilier immédiatement le contrat pour inexécution.
4. Si l'un ou l'autre mécanisme ou équipement nécessaire au fonctionnement efficace du navire aux fins du contrat n'est pas en bon état de fonctionnement pendant une durée quelconque, alors le paiement relatif à l'engagement cessera pendant le temps perdu au taux quotidien, et si, au cours du voyage, la vitesse est réduite à la suite d'une défectuosité ou d'une panne de toute partie de la coque, des machines ou de l'équipement, le temps perdu sera déduit de l'engagement. Le Canada sera le seul juge des capacités du navire.

6.14 État du navire

L'entrepreneur garantit que le navire fourni au Canada est en bon état mécanique, qu'il est tout à fait en état de prendre la mer, qu'il est équipé de matériel de sauvetage facilement accessible, qu'il sera doté d'un équipage adéquat et qu'il sera entièrement conforme à la [Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada](#), L.C. 2001, ch. 26.

Annexe A-1 – Liste de contrôle des exigences techniques obligatoires

ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

Article	Description	Prix unitaire	Quantité	Prix calculé
1	Services d'affrètement coque nue	_____ \$ PAR JOUR	382 jours	_____ \$
Prix total (\$ CAN)				_____ \$

ANNEXE D GARDE DES NAVIRES

1. Pour faciliter le transfert de la garde des navires, les représentants de l'entrepreneur et du Canada doivent confirmer l'état du navire en remplissant le « Certificat de transfert de la garde du navire au Canada » à l'appendice 1 de l'annexe D pour chaque navire.

Un rapport sur l'état du navire doit être joint au « Certificat de transfert de la garde du navire au Canada » rempli et tout dommage doit être documenté avec des photographies ou vidéos en couleurs en format numérique.

2. Lorsque le navire sera retourné à l'entrepreneur, les représentants de l'entrepreneur et du Canada doivent confirmer l'état du navire en remplissant le « Certificat de transfert de la garde du navire à l'entrepreneur » à l'appendice 2 de l'annexe D pour chaque navire.

Un rapport sur l'état du navire doit être joint au « Certificat de transfert de la garde du navire à l'entrepreneur » rempli afin de documenter tout dommage du navire depuis sa prise en charge par le Canada. Ces dommages doivent être documentés avec des photographies ou vidéos en couleurs en format numérique.

1. Une copie de toute la documentation remplie et de l'information à l'appui doit être transmise par l'entrepreneur au responsable technique et à l'autorité contractante dans les 24 heures de la signature de chaque certificat.

APPENDICE 1 DE L'ANNEXE D
Certificat de transfert de la garde du navire au Canada

Identificateur du navire : _____

Le soussigné, au nom de l'entrepreneur et du ministère de la Défense nationale, reconnaît avoir transféré et reçu respectivement le navire indiqué ci-dessus le _____ juin 2017 à _____ dans le cadre du contrat _____.

Il est mutuellement convenu par les deux parties que le rapport sur l'état du navire sera considéré comme un addenda du présent accord et sera un document valide dans le transfert de la garde du navire au ministère de la Défense nationale, même si l'inspection a lieu après la signature de l'entente, mais pendant la période convenue de 24 heures.

Signé à _____, Colombie-Britannique,
Canada

le _____ jour de juin 2017 à _____ heures.

Pour l'entrepreneur :

Nom de l'entrepreneur

Nom du représentant de l'entrepreneur

Signature du représentant de l'entrepreneur

Pour le Canada :

Nom du ministère

Nom de l'unité ministérielle

Nom du représentant du Canada

Signature du représentant du Canada

APPENDICE 2 DE L'ANNEXE D
Certificat de transfert de la garde du navire à l'entrepreneur

Identificateur du navire : _____

Le soussigné, au nom du ministère de la Défense nationale et de l'entrepreneur, reconnaît avoir transféré et reçu respectivement le navire indiqué ci-dessus le _____ juillet 2017 à _____ dans le cadre du contrat _____.

Il est mutuellement convenu par les deux parties que le rapport sur l'état du navire sera considéré comme un addenda du présent accord et sera un document valide dans le transfert de la garde du navire au ministère de la Défense nationale, même si l'inspection a lieu après la signature de l'entente, mais pendant la période convenue de 24 heures.

Signé à _____, Colombie-Britannique,
Canada

le _____ jour de juin 2017 à _____ heures.

Pour l'entrepreneur :

Nom de l'entrepreneur

Nom du représentant de l'entrepreneur

Signature du représentant de l'entrepreneur

Pour le Canada :

Nom du ministère

Nom de l'unité ministérielle

Nom du représentant du Canada

Signature du représentant du Canada

